



**Communiqué de presse
Béthune, le 13 février 2014**



VNF annonce la réouverture du plan incliné de Saint-Louis Arzwiller (Moselle) pour mai 2014

Le 4 juillet dernier, le plan incliné de Saint-Louis Arzwiller, ouvrage emblématique situé sur le canal de la Marne au Rhin en Moselle, était fermé suite à un accident. Voies navigables de France mettait dès le 5 juillet tout en place pour normaliser la situation. Dès lors, et dans un souci constant d'écoute et de dialogue, VNF a organisé des réunions et des communications régulières pour informer l'ensemble des acteurs impliqués en temps réel et répondre au mieux à leurs attentes.

VNF est aujourd'hui en mesure de commencer les travaux préalables à la remise en service de l'ouvrage en toute sécurité, et met tout en œuvre pour ouvrir le site dès le 2 mai prochain.

Dès le lendemain de l'accident, **Marc Papinutti, Directeur général de VNF**, en informait le BEA-TT (Bureau Enquêtes Accidents des Transports Terrestres) qui, en accord avec VNF, décidait de diligenter une enquête visant à analyser les causes de cet accident.

Parallèlement, VNF commissionnait également un certain nombre d'experts de l'entreprise Schneider Electric (conceptrice du système) ainsi que de l'APAVE (spécialisée dans les études de sûreté et de sécurité publique). Un dispositif complété par l'appui du CETMEF (Centre d'Etudes Techniques maritimes et fluviales).

Les premières analyses de l'APAVE, de Schneider Electric et du CETMEF convergent vers trois sources de causes qui expliqueraient l'accident. Toutes confirment un dysfonctionnement au niveau du système de crochets d'arrimage du bac.

VNF a donc décidé de commencer les travaux de réparation, dans le respect strict et exhaustif des recommandations techniques et de sécurité émises par les experts et dont le BEA-TT a eu connaissance. Outre les travaux de réparation du génie civil et des superstructures, une révision majeure du système de contrôle commande sera effectuée.

Selon Marc Papinutti, Directeur général de VNF : *« Notre priorité absolue en tant que gestionnaire de la voie d'eau est la sécurité. Le redémarrage du plan incliné ne peut se concevoir qu'en ayant revisité complètement la sécurité de l'ouvrage. C'est pourquoi, nous allons mettre en œuvre l'intégralité des recommandations émises par les experts. Dans l'attente du rapport officiel du BEA-TT, nous nous tenons à l'entière disposition des services techniques et nous nous engageons à prendre en compte les éventuelles nouvelles recommandations du BEA-TT. »*

VNF, partenaire des usagers de la voie d'eau

Au delà de la question prioritaire de la sécurité, VNF s'est immédiatement soucié de l'impact de la fermeture du plan incliné sur l'économie locale. Dès les premiers jours de l'accident, VNF a tenu informés les différents acteurs du territoire et a collaboré avec les collectivités territoriales et les professionnels de la plaisance (loueurs, représentants de la plaisance privée). Une dynamique de dialogue qui s'est également traduite par des solutions concrètes pour limiter au maximum l'impact de la fermeture en adaptant les niveaux de services sur le canal de la Marne au Rhin et le canal de la Sarre. Élargissement des horaires d'ouverture, équipements supplémentaires, dispositifs d'information ont ainsi permis aux professionnels de la plaisance d'offrir à leur clientèle des séjours touristiques de substitution.

VNF met aujourd'hui tout en œuvre d'un point de vue humain, technique et financier pour assurer une réouverture le 2 mai 2014 dans les meilleures conditions de sécurité et permettre aux différents acteurs de retrouver une pleine activité dès le début de la saison touristique.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Etablissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

Voies navigables de France Direction Territoriale de Strasbourg

Simone Huss
T. 06 78 37 69 24
simone.huss@vnf.fr

Sandrine Eck
T. 08 88 21 74 79
sandrine.eck@vnf.fr

Christine Toursel
T. 03 88 21 74 37

Agence de presse Comfluence

Blandine Guyon
T. 01 40 07 98 27
blandise.guyon@comfluence.fr

